



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/1999/NGO/100
16 mars 1999

Original : FRANÇAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-cinquième session
Point 9 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES,
OÙ QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE

Communication écrite présentée par le Centre Europe - tiers monde,
organisation non gouvernementale inscrite sur la Liste

Le Secrétaire général a reçu la communication écrite suivante qui est distribuée conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[3 mars 1999]

L'ouragan Mitch, une catastrophe naturelle gravement alourdie
par les politiques d'ajustement structurel et l'action
douteuse des gouvernements et des transnationales

1. Entre le 25 octobre et le 2 novembre 1998, l'Amérique centrale a subi une catastrophe naturelle causée par l'ouragan Mitch qui représente un véritable désastre économique et social pour certains pays de la région : le Nicaragua, le Honduras, El Salvador et le Guatemala. En effet, aux dizaines de milliers de morts et de blessés, s'ajoutent des centaines de milliers de sinistrés ayant perdu le peu qu'ils possédaient : un toit, quelques cultures vivrières, quelques animaux.

2. Si l'opinion internationale souligne le caractère *naturel* de la catastrophe, il convient de mettre en avant les processus politiques et économiques qui ont conduit au désastre humain que nous connaissons.

GE.99-11443 (F)

Il nous a semblé indispensable de faire une autre lecture de cette catastrophe "naturelle". En effet, la responsabilité des divers acteurs dans l'alourdissement de ce désastre est évidente. Mitch a souligné la fragilité d'un modèle économique, social et politique excluant la majorité de la population. Nous prendrons le Nicaragua comme exemple principal de notre communication.

La responsabilité des gouvernements

3. Il faut souligner que l'extrême pauvreté de la population a été le terreau des graves conséquences de l'ouragan. Les petits paysans de ce pays, victimes des politiques d'exclusion de la part des autorités, n'ont pu se prémunir contre les effets dévastateurs de "Mitch". Ces dernières années, les politiques du Gouvernement au Nicaragua ont accentué la pauvreté dans les populations en difficulté. Une étude effectuée en décembre 1998 par la Fondation internationale pour le développement global (FIDEG), dont le siège se trouve à Managua, indique que de 1993 à cette amère fin d'année, le pourcentage de la population qui ne peut obtenir que la moitié des denrées de base recensées dans le panier de la ménagère a passé de 40,8 à 65,5 % dans les principales villes du pays.

4. De plus, l'attitude du Gouvernement de M. Arnaldo Alemán face à la catastrophe a augmenté le nombre de victimes et l'ampleur des dégâts dans ce pays. En effet, le Gouvernement nicaraguayen a minimisé l'importance de l'ouragan pour des raisons de politiques intérieure et internationale; il n'a pas diffusé les informations sur ce dernier, ni organisé des secours, ni déclaré l'état d'urgence. Cela pour trois raisons : a) en déclarant l'état d'urgence, le Gouvernement aurait dû reconnaître que les paysans étaient dans l'incapacité de rembourser leurs dettes; ce faisant, il aurait dû leur attribuer des soutiens financiers; b) pour des soucis de politique intérieure : empêcher la distribution de l'aide par des ONG afin que seul le cercle élargi des autorités en bénéficie; c) par souci de ne pas faire fuir les investisseurs étrangers avec des pronostics alarmants. C'est pourquoi le comportement du Gouvernement Alemán peut être qualifié de criminel.

La responsabilité des institutions financières internationales

5. Il est de notoriété publique que les institutions financières internationales mettent des conditions à l'accord de crédits à un pays donné. Une des conditions principales est l'application des programmes d'ajustement structurel (PAS) dont on connaît les conséquences dramatiques : dévaluation, réductions drastiques des dépenses sociales, privatisation des entreprises publiques et de la terre au profit d'une petite minorité, désindexation des salaires, fixation au plus bas des prix des matières premières, augmentation de la dette... . À nos yeux, les politiques néolibérales imposées par les institutions internationales financières (FMI et Banque mondiale) et suivies par les gouvernements de l'Amérique centrale ne sont pas étrangères à l'ampleur des dégâts de Mitch.

6. Au Nicaragua toujours, suite à la mise en place des programmes d'ajustement structurel, les petits paysans ont été sommés de payer leurs dettes ou de quitter les terres qu'ils possédaient grâce à la réforme agraire. À cause de la reconcentration des terres dans les mains des grands

propriétaires, les paysans ont été obligés de cultiver dans les zones inondables, sur les versants montagneux, sur les flancs des volcans ou trop près des rivières. Aucune mesure de prévention n'a été établie par les autorités pour prévenir des catastrophes naturelles, pourtant fréquentes dans ces zones à risques. Ces régions étaient d'autant plus dangereuses que les politiques d'exploitation agricole et forestière massive, ainsi que la guerre, ont conduit à une déforestation dramatique. Les forêts et les couvertures végétales limitaient dans une grande mesure les dégâts provoqués par ce type de catastrophe.

7. Par ailleurs, il faut rappeler le cercle vicieux qu'est le fardeau de la dette pour tous les pays touchés par Mitch. Les faibles revenus des pays prennent le chemin des caisses des créanciers, en particulier du couple FMI/Banque mondiale. Dirigés par des gouvernements en connivence avec les institutions financières internationales, les peuples des pays d'Amérique centrale n'arrivent pas à tenir leur tête hors de l'eau, ni à avoir un projet national à moyen et long terme. Ce n'est pas un hasard si les deux nations les plus frappées sont celles-là même qui détiennent le triste record de la dette extérieure la plus élevée de la région - excepté Panama 1/.

La responsabilité des sociétés transnationales

8. De plus, il n'est pas surprenant pour un observateur attentif de constater l'attitude des transnationales de la banane, Dole (Castle and Cook) et Chiquita (United Brands Company), après le passage de Mitch. Suite aux destructions d'une partie de leurs plantations, ces deux sociétés ont mis à pied un grand nombre de travailleurs des bananeraies à la suite du passage de l'ouragan, 12 000 ouvriers suspendus au Honduras et 3 000 au Guatemala 2/. Ce faisant, elles font peser une menace grave sur la survie de milliers de travailleurs et de leurs familles alors même que ces derniers ont déjà perdu leur logement et que la protection sociale est soit inadaptée soit inexistante. Ces suspensions interviennent dans une situation particulièrement grave pour les employés et leur famille. Les premières semences ne pourront se faire qu'en juillet, que feront ces gens pour survivre d'ici aux premières récoltes ?

9. Est-il juste et acceptable que les employés de ces sociétés géantes soient contraints d'assumer au premier plan les conséquences de Mitch sur les plantations bananières, alors que United Brands et Castle and Cook annoncent

1/ Le Honduras et le Nicaragua ont payé respectivement 400 millions et 350 millions de dollars cette année pour le service de la dette. En comparaison, la rénovation du système hospitalier du Honduras se monte à 30 millions de dollars.

2/ Informations reçues de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA), janvier 1999.

des chiffres d'affaires très importants 3/ ? De plus les multinationales profitent de l'occasion pour exercer une pression sur les syndicats. Elles remettent en cause les conventions collectives mettant les syndicats au pied du mur et licencient en premier lieu les employés syndiqués (au Guatemala, chez Cobsa-Dole, tous les membres du syndicat UNSITRAGA ont été licenciés) 4/. Les suspensions, menaces et licenciements sont une violation manifeste des droits économiques et sociaux.

10. S'arrêter à la question des suspensions et licenciements serait néanmoins oublier le contexte général des agissements des transnationales de l'alimentation envers les droits économiques et sociaux des populations des pays du Sud. On peut avancer que ces licenciements massifs font partie intégrante d'une stratégie bien définie : externalisation des coûts sociaux aux dépens des droits de l'homme les plus élémentaires; internalisation des profits, rapatriés dans les pays dont ces multinationales sont originaires.

11. Les sociétés transnationales, en tant qu'agents économiques majeurs au niveau mondial ont pourtant le devoir de respecter les droits économiques, sociaux et culturels. La déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale adoptée par le Conseil d'administration de l'OIT en 1977 est ainsi claire : elle stipule notamment que "toutes les parties concernées par la déclaration (...) devraient respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Pactes internationaux correspondants, de même que la Constitution de l'Organisation internationale du Travail" 5/.

Le rôle des États-Unis

12. En outre, il faut souligner l'influence de la politique des gouvernements successifs des États-Unis. En effet, ces derniers ont joué un rôle néfaste en Amérique centrale; ils ont maintenu cette région dans une instabilité politique et sociale constante en empêchant toute réforme, notamment agraire, en renversant des gouvernements démocratiques ou populaires, et en entretenant des mouvements armés. Dans ce contexte, l'arrivée de 1 700 marines nord-américains au Nicaragua en décembre 1998 pour "reconstruire" le pays semble être une pure provocation, si l'on tient compte des relations entre ces deux pays durant les dernières décennies. Par ailleurs, on peut se demander si le déploiement de ces effectifs fait partie d'une stratégie de militarisation de la région 6/ ?

3/ Chiquita, par exemple, filiale de United Brands, a réalisé 2,4 milliards de ventes en 1997 (Source : Hoovers online, *The ultimate source for company information*, Austin, Texas, 1999, www.hoovers.com). United Brands est d'ailleurs présente dans quinze autres pays.

4/ Voir la note 2.

5/ La déclaration tripartite E/C.10/31, par. 8.

6/ Comme chacun sait, sous prétexte de lutte antidrogue, les États-Unis entretiennent des importants effectifs dans la plupart des pays de l'Amérique latine.

La reconstruction et l'aide internationale

13. Aujourd'hui, la question urgente est celle de la distribution démocratique de l'aide internationale et de son utilisation à bon escient. Pourtant, les signes donnés entre autres par le Gouvernement Alemán sont inquiétants. Ce dernier estime que les deux tiers de l'aide extérieure devraient être affectés à la "modernisation de l'infrastructure routière et énergétique du pays" ^{7/}. Un des projets pour lequel M. Alemán demande un financement est l'agrandissement de la route vers Masaya, une des principales artères de Managua qui n'a pas été touchée par l'Ouragan. Le type de reconstruction proposé par le Gouvernement Alemán au Nicaragua, présenté comme "exportateur" et "urbain", tend à renforcer les grands producteurs agricoles et le secteur de la construction actuellement en croissance.

14. Face à ce modèle, les organisations non gouvernementales et paysannes représentant les populations les plus touchées par l'ouragan et qui se retrouvent dans le plus extrême dénuement, s'interrogent. Elles proposent quant à elles un modèle d'aide et de reconstruction dirigé directement vers les populations dans le besoin. La proposition élaborée par la "Coordination civile pour l'urgence et la reconstruction" - qui réunit 320 organisations non gouvernementales, réseaux, groupes et associations nationales - demande de donner la priorité au développement rural, mettant l'accent sur le rôle des petits et moyens producteurs et souligne la nécessité de trouver un modèle de développement durable, écologiquement et humainement viable.

15. Par ailleurs, l'attitude des pays du Nord et du FMI face à l'aide est préoccupante. Ces derniers exigent comme condition de l'octroi de l'aide d'urgence l'application des PAS par les nations affectées. Les pays membres du FMI se réuniront à cet effet en mai 1999 à Stockholm. Ces conditions sont inacceptables et ne contribueront qu'à ruiner davantage les pays d'Amérique centrale.

16. Le CETIM recommande ce qui suit en ce qui concerne la reconstruction et l'attribution de l'aide :

a) Tout projet sérieux de reconstruction doit inclure la participation réelle et démocratique de tous les secteurs sociaux affectés. Les représentants de la société civile, organisations non gouvernementales, les municipalités, les communautés rurales et urbaines doivent être associées à la distribution de l'aide. La transparence doit être assurée dans l'attribution des fonds.

b) La catastrophe Mitch doit être une impulsion pour qu'une réflexion de fond soit menée sur les PAS par la communauté internationale et qu'une remise en cause de ces programmes soit enfin mise à l'ordre du jour. L'expérience a montré que l'ajustement imposé conduit à l'enrichissement de quelques-uns au détriment de l'ensemble de la population.

^{7/} Selon un article paru en décembre 1998 dans *Envio*, revue de l'Université centraméricaine de Managua.

c) Les dettes extérieures bilatérales et multilatérales des pays affectés par l'ouragan doivent être immédiatement et totalement annulées, en s'assurant que le bénéfice de cette décision politique et les fonds ainsi libérés bénéficieront en premier lieu aux secteurs défavorisés. La Commission des droits de l'homme devrait faire des recommandations aux pays membres du FMI dans ce sens.

d) La dette interne des secteurs affectés par l'ouragan Mitch doit aussi être annulée par les gouvernements. Sont notamment dans ce cas les 200 000 petits producteurs ruraux nicaraguayens, moteurs de la reconstruction économique.

e) En outre, les transnationales doivent se conformer aux dispositifs énoncés dans les deux Pactes ainsi que dans les conventions internationales relatives aux droits de l'homme.

Remarque : À souligner au sujet de Mitch et du contexte économique et social le bulletin No 50 du *Correos de Centroamérica* (Bulletin d'information et de réflexion sur l'Amérique centrale, les Caraïbes et le Mexique) et la série d'articles consacrés à ce sujet dans le quotidien *Le Courrier*, Genève (à partir du 28 janvier 1999).
